

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL DU 19 JUIN 2017

Présents : Flore THEROND – Pascal FRAZZONI – Patrick BOSC – MEJEAN Rolland – PEDULLA Marthe – BEAU Claude

Absents excusés : SAINT-PIERRE Marie-Aude – PICANDET Gaspard – MAURIGE Lydie
BELLATON Guillaume

I Préparation du prochain conseil municipal du 30 juin 2017

Au cours de ce conseil seront élus les conseillers qui participeront en tant que grands électeurs aux élections sénatoriales du 24 septembre prochain. Un arrêté préfectoral fixera le nombre de conseillers à élire.

II Inauguration aménagement Fayet

Pascal FRAZZONI se charge de la commande du buffet. Il est rappelé que cette inauguration à 18 h 00 précèdera le conseil municipal qui se réunira à 20 h 30. Il est demandé aux élus de faire connaître leur présence ou non à cette inauguration afin d'évaluer au mieux la commande à passer.

III Point sur les animations de l'été

Les animations sur l'ensemble de la commune font l'objet d'un tableau récapitulatif centralisé réalisé par Sandrine Brunet gestionnaire du village de gîtes de Blajoux. Il est joint en annexe pour information.

IV Emplacement réservé à Blajoux

Après examen attentif du plan cadastral, il s'avère que l'emplacement réservé sur la parcelle cadastrée B N° 193 est totalement enclavé. Aucun accès à partir d'une voie communale n'existe actuellement. Ce positionnement ne permet pas de déterminer l'utilisation par la commune de cet espace. Le PLU avait signalé comme destination de cette réserve un équipement communal. A ce jour, aucun projet n'existe. Il est admis que la réserve puisse être levée, une proposition en ce sens sera soumise à un prochain conseil municipal.

V Point appels d'offres

- **Pont monument** : l'ouverture des offres a eu lieu le 13 juin dernier. Cet appel d'offres comporte 6 lots et l'estimation totale de l'opération est de 1 224 117 €. L'examen des offres montre des différences en particulier sur le lot batardeaux et sur l'échafaudage, et dans la moindre mesure sur le lot maçonnerie. Ainsi le total des offres moins-disante est supérieur de 268 958 € à l'estimation prévue. Une étude approfondie des offres est en cours et une prochaine réunion le 28 juin examinera le résultat final de cette étude. Pour mémoire, le plan de financement voté le 29 mars dernier par le conseil municipal prévoit un montant des travaux avec options, pont provisoire et aléas d'un montant de 1 579 000 €.

- **Passerelle de Blajoux** : la commission réunie le 12 juin a constaté qu'une seule offre a été présentée. Celle-ci est très supérieure (de 100 000 €) à l'estimation prévue. Une nouvelle consultation sera lancée pour une réponse en septembre. Il est rappelé que le chantier d'effacement et de reconstruction de la passerelle est prévu fin août 2018.
- **Toitures VVF Blajoux** : La consultation de la réfection des toitures a été publiée. Le dossier a été élaboré par Morgane et Gilles. La date limitée de réfection des offres est fixée au 30 juin. Cette opération a été découpée en trois parties afin que l'ensemble des gîtes puisse être rénové sur une période de trois années. Cette opération sera présentée comme prioritaire dans le cadre du futur contrat territorial avec le Département.

VI Eclairage public

Il est rappelé que suite au bilan réalisé en 2016 par Lozère Energie sur l'éclairage public pour la commune déléguée de Quézac, un projet de réduction de l'éclairage, de réduction des candélabres et du changement des matériels permettant une économie tant financière qu'énergétique a été élaboré. Ce projet est susceptible d'une prise en charge au titre de fonds européens à hauteur d'au moins 50 %. Ce chantier devrait débuter en 2018. Afin de préparer au mieux la suppression de l'éclairage nocturne, en particulier sur Quézac et Blajoux, des réunions publiques seront organisées en septembre – octobre.

Personnel technique

Il est déploré le manque de personnel compte tenu de plusieurs arrêts de maladie. Il convient de prévoir urgemment des solutions pour la période estivale de surcroît compte tenu des congés que les personnels prendront en juillet et août.

Repas intergénérationnel

Comme chaque année, il sera programmé fin septembre. La date sera fixée prochainement.

Compteurs linky

La société ENEDIS est chargée de déployer sur l'ensemble du territoire national une nouvelle génération de compteurs électriques. Ces nouveaux appareils au regard des informations d'ordre personnel dans chaque foyer qu'ils enregistrent et aussi au regard des ondes émises dans chaque habitation font l'objet de vigilance voir de refus d'installation par un nombre important d'usagers. Des actions en justice sont en cours, la CNIL est saisie, ainsi que le ministère de la santé. Aussi, dans l'incertitude actuelle, des éléments permettant d'accepter sans réserve l'installation de ces nouveaux compteurs, le Conseil Municipal a délibéré dans sa séance du 02 mai et a émis un avis défavorable à l'installation de ces compteurs (délibération ci-jointe)

Rappel

- **Fête de la fraise à Blajoux le 1^{er} juillet**
- **Fête votive à Quézac les 21-22-23 juillet**